

MATERNELLE ET CINÉMA 2022-2023

INFORMATIONS PRATIQUES

Présentation

Maternelle et cinéma est un dispositif expérimental de sensibilisation au cinéma à destination des enfants de cycle 1 (ouvert des PS aux GS). Piloté par l'association *Passeurs d'Images*, il propose aux enseignants volontaires d'accompagner leur classe pour voir deux films par an, dans une salle de cinéma de proximité.

Ce dispositif a vu le jour à l'occasion des changements de cycle mis en œuvre par le ministère de l'Éducation nationale en 2014. Les grandes sections de maternelle qui faisaient partie des cycles 2 et étaient donc intégrés à *École et cinéma* (dont le cahier des charges stipule qu'il est un dispositif à destination des cycles 2 et des cycles 3), ont intégré à la rentrée 2014 les cycles 1.

Cette modification a entraîné une accélération dans la volonté de mettre en place un dispositif spécifique à destination des cycles 1, pour répondre à une demande toujours plus pressante du terrain et pour prendre en compte cette nouvelle organisation des cycles scolaires.

Maternelle et cinéma est ouvert à l'ensemble des salles de cinéma partenaires du département, et pourra ainsi accueillir des classes de maternelle sur l'ensemble du territoire.

Les séances

Le dispositif préconise que les séances ne démarrent pas avant janvier pour la Petite et Moyenne section et se limite donc à deux séances dans l'année. Il faut en effet laisser à l'enfant le temps de s'adapter à la classe, de trouver sa place dans le groupe, et à l'instituteur de préparer la première séance qui sera souvent une des premières pour certains élèves.

C'est la découverte de l'expérience de la salle qui va prendre une place au moins égale à ce qui est vu.

Les classes inscrites s'engagent à se rendre aux deux séances prévues dans l'année (au rythme d'une projection par trimestre à partir du 2^{ème} trimestre).

Organisation générale

Sur le même modèle qu'*École et cinéma*, c'est le directeur ou la directrice qui inscrit ses classes au dispositif *Maternelle et cinéma* sur le site de la DSDEN72.

Accédez au formulaire : [Maternelle et cinéma](#).

En concertation avec les coordinateurs départementaux Cinéma et Éducation nationale, chaque école est rattachée, pour l'année, à une salle de cinéma partenaire (généralement la plus proche).

En amont de chaque trimestre :

- la coordination départementale envoie par mail aux écoles les différentes **informations** concernant les salles de cinéma de rattachement, les actions pédagogiques et le dispositif en général.

- les salles de cinéma établissent les **plannings des séances** en fonction des indications portées sur les fiches d'inscription et les communiquent aux écoles qu'elles accueillent.

Le calendrier général est organisé selon les trimestres suivants : de janvier à fin mars et d'avril à fin juin (pas de film au premier trimestre).

Tarifs des séances et financement

Le coût d'une séance École et cinéma est désormais fixée à 2,50 € par élève et par séance. Il est pris en charge par les écoles qui s'inscrivent à l'opération. Le principe de gratuité est acquis pour les enseignants et accompagnateurs.

Les écoles définissent les modalités de financement ou de co-financement des billets, ou de toutes autres dépenses nécessaires à la mise en œuvre de leur projet (déplacements des élèves ...). Elles peuvent solliciter les collectivités territoriales afin d'inscrire leur projet dans le cadre de l'accompagnement des actions culturelles ou scolaires de la commune ou du département.

Les outils pédagogiques et la formation des enseignants

Les enseignants bénéficient de diverses ressources pour les aider dans la mise en œuvre de leur projet et la préparation ou le prolongement du travail sur les œuvres en amont ou en aval des séances :

- **Une session de prévisionnement des films** pour faciliter la préparation des séances de projections avec leurs élèves. Préalablement aux projections avec les élèves, les enseignants sont donc invités, gratuitement, à assister aux séances de cinéma organisées, en salle, à leur intention permettant d'échanger sur les œuvres et sur les modalités de leur transmission aux élèves ou d'acquérir des connaissances sur les films.

Ce prévisionnement sera proposé dans un des cinémas partenaires au Mans et sera **accompagné d'une formation** à la suite du film (détails à venir dans le premier bulletin de liaison qui fera suite aux inscriptions des classes).

- Un **site dédié** au film du dispositif *Maternelle et cinéma* et la **plateforme pédagogique Nanouk** sur certains films du catalogue) qui rassemble des documents d'accompagnement des films : dossiers enseignants, visuels des films, extraits vidéo, etc... Ces documents permettent à l'enseignant d'élaborer son propre projet pédagogique.

Pour rappel : l'accès à Nanouk nécessite une inscription (mail académique pour les enseignants). La procédure et les informations sont rassemblées sur le site de la DSDEN72.

Pour en savoir plus, consultez la page [Maternelle et cinéma](#).

- **Des cartes postales élèves** fournies gratuitement. Ces documents permettent à l'élève de conserver un document emblématique, souvenir du film vu en salle. Elles seront réparties en fonction des effectifs mentionnés dans la fiche d'inscription. Leur mode de mise à disposition sera détaillé dans les communications trimestrielles d'organisation des séances.

PROGRAMMATION MATERNELLE ET CINÉMA 2022-2023

Vous trouverez ci-dessous la liste des films programmés dans l'opération expérimental *Maternelle et cinéma*.

Pour rappel : les classes inscrites au dispositif devront obligatoirement assister aux deux séances.

Les films pour le cycle 1 (PS, MS et GS)

Pas de films au 1er trimestre

2ème Trimestre :

À TABLE

Programme de 5 courts métrages
1993-2019 – 32 min

Le Génie de la boîte de raviolis de Claude Barras

La Traviata de Guionne Leroy

Coeur fondant de Benoit Chieux

Illustration : compostage d'Elise Auffray

La Soupe au caillou de Clémentine Robach



3ème Trimestre :

PANDA PETIT PANDA

Réalisé par Isao Takahata
1072 – 1h11

Synopsis :

La petite orpheline Mimiko habite dans la maison de sa grand-mère. Alors que cette dernière s'absente quelques jours, un bébé panda et son papa échappés du zoo voisin pénètrent dans la maison... et s'y installent ! Tous trois deviennent rapidement les meilleurs amis du monde...



Avant de s'inscrire à ce dispositif, il convient de s'informer sur les films prévus pour son cycle.

Faites connaissance avec cette programmation en consultant la page [Maternelle et cinéma](#).

CONTACTS
MATERNELLE ET CINÉMA / SARTHE

COORDINATION ÉDUCATION NATIONALE

- Mise en œuvre des inscriptions
- Informations et accompagnement du dispositif

ÉCOLE LOUISE MICHEL

Thierry BRIANTAIS

Tel : 02.43.86.27.26

Mail : ecoleetcinema72@ac-nantes.fr

COORDINATION CINÉMA

- Mise en place de la programmation des films et accompagnement du dispositif

Organisation des prévisionnements, ressources pédagogiques et formations

- Organisation de la circulation des copies de films et lien avec les salles de cinéma

GRAINES D'IMAGES

Laurent DUFEU

Tel : 06.37.08.88.02

Mail : laurent.dufeu@grainesdimages.com